



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 MARS 2024

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 19/03/2024

Publication :
le 29/03/2024

Délibération n° D-2024-97

Marchés de travaux - Maison Patronale et Fabrique - Site de
Port Boinot - Lots 2-3-5-7-8-9-10-11a-17 - Avenants n°2,3 et 4

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Lydia ZANATTA

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS

Excusés :

Monsieur Hervé GERARD.

Direction Patrimoine et Moyens

**Marchés de travaux - Maison Patronale et Fabrique -
Site de Port Boinot - Lots 2-3-5-7-8-9-10-11a-17 -
Avenants n°2,3 et 4**

Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

L'opération Port-Boinot a transformé, depuis l'été 2021, le site des anciennes usines de chamoiserie Boinot en un vaste espace paysagé respectant la mémoire du passé industriel et marquant l'entrée dans le Parc Naturel du Marais poitevin.

Par délibérations du 21 novembre 2022 et du 20 janvier 2023, le Conseil municipal a approuvé les marchés de travaux de la réhabilitation de la Maison Patronale et de la Fabrique situées sur ce site.

Un avenant n°1, pour tous les marchés de travaux, a été approuvé pour la mise en place de la plateforme EDIFLEX de gestion financière des marchés au Conseil municipal du 20 mars 2023.

Par délibération du 26 juin 2023, le Conseil municipal a approuvé les avenants n°2 aux marchés de travaux, pour les lots n° 1, 2, 5, 7, 8 et 14.

Par délibération du 20 novembre 2023, le Conseil municipal a approuvé les avenants n°2 et 3 aux marchés de travaux pour les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 11a, 12, 17, 18.

A ce jour, des adaptations de chantiers en vue de l'installation du preneur, sont nécessaires sur les lots suivants :

Lot n°2 - GROS OEUVRE – Avenant n°4

- Maison Patronale : application d'un hydrofuge sur les parements extérieurs en pierre contre le verdissement ;

- Fabrique : application d'un hydrofuge sur les parements extérieurs en pierre contre le verdissement ; moins-values diverses ; supplément d'un enduit traditionnel avec grillage anti-fissures sur pignon Sud ; plus-value pour renforcement de l'angle Sud-Est en façade ; supplément pour radier plus imposant sous escalier métallique extérieur.

Soit un montant total pour l'avenant n°4 de 12 545,86 € HT soit 15 055,03 TTC.

Lot n°3 – CHARPENTE BOIS – Avenant n°3

- Maison Patronale : création d'un platelage technique dans combles compris chevêtre et trappe d'accès pour accès maintenance CTA.

Soit un montant total pour l'avenant n°3 de 2 732,79 € HT soit 3 279,35 € TTC.

Lot n°5 : COUVERTURE ZINC TUILES ARDOISES - Avenant n°4

- Maison Patronale : moins-value du remplacement de la réfection du chéneau par un badigeon sur chéneau conservé ; plus-value pour mise en conformité du recouvrement du faitage zinc sur la couverture ardoises-zinc suite aux fuites rencontrées ; application d'un anti-mousse sur couverture ardoises ;

- Fabrique : création d'un chéneau à l'égout du versant Sud de la partie Nord contre la toiture terrasse.

Soit un montant total pour l'avenant n°4 de - 5 801,30 € HT soit - 6 961,56 € TTC.

Lot n°7 - MENUISERIES EXTERIEURES BOIS – Avenant n°4

- Fabrique : remplacement de la serrure par un bandeau ventouse sur la porte d'entrée public ; supplément sur portail coulissant de 2 vantaux pour masquer les coffrets concessionnaires intégrés dans la façade Nord de la Fabrique ; fourniture seule de deux boîtes aux lettres posées par le maçon.

Soit un montant total pour l'avenant n°4 de 7 169,37 € HT, soit 8 603,24 € TTC.

Lot n°8 – SERRURERIE – Avenant n°4

- Maison Patronale : ajout d'une lisse en fer rond sur garde-corps de la terrasse accessible pour respect de la norme.

Soit un montant total pour l'avenant n°4 de 846,94 € HT, soit 1 106,34 € TTC.

Lot n°9 – CLOISONS SECHES – FAUX PLAFONDS – Avenant n°4

- Fabrique : suppression de la chape sèche sur plancher bois R+2 ;

- Maison Patronale : remplacement de doublage collé par du doublage sur rail dans salle 107 au R+1; suppression de plafond BASWA au-dessus de l'escalier béton au R+1 ; habillages CF1H des poteaux métalliques; modifications des plafonds pour passage de gaines CVC. Isolation thermique dans cage d'escalier descente cave.

Soit un montant total pour l'avenant n°3 de - 13 954,14 € HT soit - 16 744,97 € TTC.

Lot n°10 – PLATRERIE STAFF – Avenant n°2

- Maison Patronale : moulures supplémentaires plâtre en périphérie des baies de la salle principale.

Soit un montant total pour l'avenant n°2 de 2 052,00 € HT soit 2 462,40 € TTC.

Lot n°11a – MENUISERIES INTERIEURES – Avenant n°3

- Fabrique : élargissement de la baie à galandage de 2 à 4 vantaux télescopiques entre les deux salles R+2.

Soit un montant total pour l'avenant n°3 de 1 346,65 € HT soit 1 615,98 € TTC.

Lot n°17 – CHAUFFAGE VENTILATION - Avenant n°3

- Maison Patronale : remplacement de 2 radiateurs électriques dans circulation R+1 par un chauffage par ventilation à recyclage.

Soit un montant total pour l'avenant n°3 de 4 022,77 € HT soit 4 827,32 € TTC.

Lot n°	Titulaire	Montant marchés initiaux (en € HT) (toutes tranches incluses)	Montant des marchés incluant les avenants précédents (en € HT)	Avenant n°	Montant de l'avenant (en € HT)	% total d'augmentation des avenants par rapport au marché initial	Nouveau montant des marchés (en € HT) (toutes tranches incluses)	Nouveau montant des marchés (en € TTC) (toutes tranches incluses)
2	UNISCOP	1 306 289,28	1 357 794,70	4	12 545,86	4,90%	1 370 340,56	1 644 408,67
3	POUGNAND	425 147,56	436 360,76	3	2 732,79	3,28%	439 093,55	526 912,26

5	ROBERT	176 528,05	162 691,53	4	-5 801,30	-11,12%	156 890,23	188 268,28
7	RIDORET	277 402,11	287 032,85	4	7 169,37	6,06%	294 202,22	353 042,66
8	MARCHET	97 800,22	109 725,02	4	846,94	13,06%	110 571,96	132 686,35
9	RIDORET	378 650,00	393 501,51	3	-13 954,14	0,24%	379 547,37	455 456,84
10	CREASTAFF	113 219,39	113 219,39	2	2 052,00	1,81%	115 271,39	138 325,67
11a	MENUISERIE GIRARD	215 088,35	220 350,66	3	1 346,65	3,07%	221 697,31	266 036,77
17	HAYE JARRIAU	345 857,74	346 782,99	3	4 022,77	1,43%	350 805,76	420 966,91

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants aux marchés de travaux comme énoncés ci-dessus, et autoriser leur signature ainsi que de toutes pièces afférentes, le cas échéant.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 44

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Excusé : 1

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Lydia ZANATTA

Jérôme BALOGÉ